



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de permis d'agrandissement d'un bâtiment existant destiné à l'élevage porcin et la construction de trois réservoirs sur le lieu d'élevage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 23 septembre 2019, cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage no. 2012-06 en vigueur depuis le 1^{er} août 2012.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **5 février 2020 à 19h30** au nouveau centre communautaire, situé au 174, St-Antoine à Ste-Sophie-de-Lévrard (à l'église dans la salle de la sacristie).

L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance d'un permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

3. Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 174-A, St-Antoine à Ste-Sophie-de-Lévrard, *du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 9h à midi* jusqu'au 20 février 2020.
4. Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou à la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard jusqu'au 20 février 2020.

Endroit prévu de l'agrandissement : au 588, rang Saint-Ovide à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Voir en annexe le plan d'emplacement et le plan d'agrandissement.

Publié le 21 janvier 2020

Josée Croteau, directrice générale